

Débat public

23 octobre 2008

ODILE HURET

CONSERVATOIRE DU LITTORAL, RESPONSABLE DE LA DÉLÉGATION MANCHE-MER DU NORD :

Nous avons beaucoup de bâtis militaires sur nos terrains, essentiellement des blockhaus mais aussi quelques fortifications de la fin du XIX^e siècle, en plus ou moins bon état.

Monsieur Kupka, s'est-on posé la question de savoir s'il fallait à Jülich, non pas raser, mais conserver des ruines ? L'aspect financier est à prendre en considération, mais ne peut-on pas aussi maintenir des bâtiments en l'état ? Faut-il vraiment tout reconstruire ?

ANDRÉAS KUPKA

DIRECTEUR DU MUSÉE DE LA CITADELLE DE JÜLICH (ALLEMAGNE)

Une réflexion s'impose toujours : faut-il restaurer, faut-il tout restaurer, restaurer quelle époque ? Je n'ai montré que les parties restaurées de la citadelle et de l'ouvrage à cornes de Jülich, mais il reste d'autres parties qui ne le sont pas par souci de garder un état et une valeur historique bruts. À vrai dire, le manque d'argent explique principalement cette situation. De même, la question de combler le cratère d'une bombe de 1914 dans le bastion Saint-Jean s'est posée ; finalement, il n'y a pas eu d'intervention car il a été considéré qu'il appartient à l'histoire du bâtiment.

NICOLAS FAUCHERRE

PROFESSEUR D'HISTOIRE DE L'ART MÉDIÉVAL, UNIVERSITÉ DE NANTES

La question posée par la représentante du Conservatoire du littoral est très importante. Aujourd'hui, pour le Conservatoire qui achète des terrains à la Marine nationale, se pose le problème de la conservation de forts ou d'objets militaires alors qu'il a vocation à ne prendre en considération que les espaces naturels. Quelle gestion est-elle envisagée pour ces objets ? Au-delà, se pose la question de leur devenir. Qu'en fait-on ? Aujourd'hui Christophe Cérimo nous a dit : « Tout sauf la friche ! » en parlant de la base sous-marine de Keroman à Lorient. Hier, Jean-Paul Amat préconisait, en prenant l'exemple de tranchées de 14-18, l'accompagnement de la mort lente de monuments qu'on ne peut pas sauvegarder. C'est entre ces deux extrêmes que peut être posé le débat : que faire de ces objets que l'on ne pourra pas tous conserver et pour lesquels Bernard Cros, à propos de Toulon, nous a dit l'importance de la sélection ? Andréas Kupka nous a fait part, à Jülich, de la dynamique associative, du nécessaire relais citoyen pour assurer la transmission. Mais se pose la question d'un accompagnement de la mort, d'autant que reconstruire est une violence faite à un autre type de patrimoine : le patrimoine naturel. Avec la conservation des fossés de Jülich, est apparue l'importance de maintenir de la friche parce que c'est un extraordinaire réceptacle à la biodiversité ; précisément, la ruine génère de la vie. Je pense que l'on peut accompagner une mort lente du patrimoine militaire, même des bases sous-marines allemandes, tout en assurant sa transmission sur deux ou trois générations. Il me semble que le geste interventionniste, avec la violence de la construction de ce lycée à la citadelle de Jülich, est pire que la mort ! La ruine était à peu près stable mais le monument vient de subir une deuxième mort.

CHRISTOPHE CÉRINO

INGÉNIEUR DE RECHERCHE & ENSEIGNANT EN HISTOIRE MODERNE, UNIVERSITÉ DE BRETAGNE-SUD, CNRS UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE 6258 CERHIO, PRÉSIDENT DU MUSÉE SOUS-MARIN DU PAYS DE LORIENT

Il y a deux extrêmes comme le rappelait Nicolas Faucherre. On ne peut évidemment pas transposer le cas des tranchées de 1914-18 qui a été présenté hier par le professeur Amat et la base de Keroman à Lorient, qui se trouve dans un environnement urbain et portuaire au cœur d'une ville. Nous ne sommes pas dans ce derniers cas dans un cadre forestier ou rural. Je crois que le cadre est à prendre en considération dans tout réflexion.

Pour ce qui est de Keroman, la question se pose pour le bunker KIII. Plusieurs personnes, dont je fais partie, considèrent qu'il faut l'accompagner dans la mort. Or, il est proposé à la visite par l'Office de tourisme ! Il y a peut-être une mise en lumière à envisager, augmenter la sécurité, et puis accompagner la mort de cet endroit, étant entendu que plus de 10 hectares ont déjà été réintégrés dans l'environnement urbain.

Je crois qu'il faut faire la différence entre ces patrimoines qui sont au cœur de la ville - vous avez vu l'évolution rapide en deux ans de la friche de Kéroman – et ceux qui se trouvent dans des environnements ruraux.

BERNARD CROS

INGÉNIEUR EN CHEF DE LA MARINE, ANCIEN CHARGÉ DE MISSION PATRIMOINE AUX TRAVAUX MARITIMES

Pour rebondir sur le débat concernant ce qu'il faut conserver et ce qu'il faut laisser mourir, il y a un élément qui me paraît central : Y a-t-il un projet ? Il y a une différence fondamentale entre l'exemple présenté hier par Jean-Paul Amat, qui est en pleine forêt, lieu où la nature reprend ses droits -l'expression prend ici toute sa force- et le cas de patrimoines bâtis en site urbain ou portuaire façonnés par la main de l'homme d'une manière durable. Je crois que l'approche est un peu différente.

Je pense que la notion de projet est fondamentale : nous avons tous en tête des exemples malheureux de restaurations qui ont été engagées çà ou là et qui, faute de projet d'utilisation, ont complètement échoué. Pour revenir sur l'exemple de Toulon, un bâtiment pose problème depuis une quinzaine d'années : il s'agit du vestige de l'ancienne boulangerie construite à la fin du XVIII^e siècle, exemple assez remarquable en soit, qui actuellement soulève l'intérêt. Avant même le projet, on a mis en place une billetterie. Pour rendre utilisable ce bâtiment, le confortement a été estimé à 3 millions de francs il y dix ans, autant dire 1 million d'euros aujourd'hui. Depuis 10 ans, tout le monde cherche un projet localement, en vain. Une idée a été, dans l'éventail de montages innovants, d'envisager un partenariat avec l'entreprise Poilâne parce qu'il s'agit d'une boulangerie. Le petit inconvénient est que l'édifice est à l'intérieur de la base navale et qu'il ne peut donc pas être mis librement à disposition. Cette piste est abandonnée. Aujourd'hui, je défends une position sur le bâtiment : plutôt que d'accompagner la ruine - parce que je ne vais pas jusque là, mais je ne vais pas non plus dans l'acharnement thérapeutique ! - mettons ce bâtiment sur étais (puisque deux piliers ont un peu travaillé avec des tassements différentiels de fondation), ainsi que les voûtes voisines qui sont fragilisées, de manière à assurer sa préservation. Ensuite, il faut le transmettre, le léguer avec la question de son devenir à nos successeurs parce que le patrimoine c'est la transmission. Je crois que dans l'exemple de Jülich que l'on citait tout à l'heure, l'histoire jugera.

QUESTION DE LA SALLE

Monsieur Kupka, je voudrais savoir si vous pensez que les destructions massives de l'Allemagne par les aviations anglo-américaines ont induit une conscience et une politique patrimoniale patrimoniales spécifiques en Europe. Par rapport à ce qui a été dit précédemment – faut-il restaurer ou pas ? – aurait-on tendance en Allemagne, plus qu'ailleurs, à exhumer, reconstituer ?

ANDRÉAS KUPKA

DIRECTEUR DU MUSÉE DE LA CITADELLE DE JÜLICH (ALLEMAGNE)

Il est difficile de répondre, cela dépend de l'objet. Il faut dire que, comme pour le cas de Lorient, tout ce qui est militaire en Allemagne en raison de l'histoire récente, est suspect et à tendance à ne pas recueillir l'intérêt des services compétents. Vous trouverez facilement des moyens ou des associations qui s'occupent de la restauration d'un château ou d'un patrimoine technique, mais le patrimoine militaire est peu considéré.

Quant à l'intérêt pour le patrimoine urbain, il n'était pas très développé il y a quelques années ; ce sont les commémorations de la fin de la Seconde Guerre mondiale qui ont fait naître une conscience patrimoniale. Toutefois, il faut dire que beaucoup d'éléments de villes anciennes ont été détruits après la guerre au moment de la reconstruction, et ce sans nécessité.

JEAN-PAUL AMAT

PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE, UNIVERSITÉ DE PARIS-SORBONNE (PARIS IV)

Une question à Monsieur Kupka et pour répondre à ce que disait Monsieur Cros sur la notion fondamentale de projet. Quand on voit la photographie aérienne de la citadelle de Jülich en l'an 2000, avec cette très forte opposition entre la partie sud dégagée, restructurée et restaurée, et les fossés nord laissés boisés, je pense qu'on a là un très bel exemple de projet. En effet, abandonner la partie nord à la dynamique végétale s'inscrit également dans une problématique d'intégration des espaces verts au développement urbain. D'où ma question : est-ce que Jülich fait partie ou a participé au 6^e Programme Cadre de Recherche et Développement européen sur les villes et le développement durable ?

ANDRÉAS KUPKA

DIRECTEUR DU MUSÉE DE LA CITADELLE DE JÜLICH (ALLEMAGNE)

Je ne saurais pas répondre sinon en vous disant qu'en Allemagne la législation relative à la protection de la nature prime sur celle relative aux monuments historiques. Si des responsables de la protection de la nature décident qu'il faut fermer un monument, le service des monuments historiques ne peut rien y changer.

JEAN-PAUL AMAT

PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE, UNIVERSITÉ DE PARIS-SORBONNE (PARIS IV)

Ce qui est tout à fait remarquable, c'est que les fortifications offrent des biotopes très intéressants, que ce soit en terme de construction ou de matériaux, mais aussi d'exposition (nord-sud). Ces biotopes permettent la survie d'espèces végétales ou animales qui sans eux auraient disparu. Finalement, l'arrivée des chauves-souris dans une fortification est une bénédiction !

ANDRÉAS KUPKA

DIRECTEUR DU MUSÉE DE LA CITADELLE DE JÜLICH (ALLEMAGNE)

À Jülich, les premiers inventaires de la flore et de la faune dans les fossés, datent des années 70. Dans la citadelle de Spandau, nous avons fermé une partie qui a été construite par la Wehrmacht du fait de la présence de chauves-souris, ce qui s'est traduit par une opposition entre les partisans de la sauvegarde de la nature et ceux des monuments.

JEAN-PAUL AMAT

PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE, UNIVERSITÉ DE PARIS-SORBONNE (PARIS IV)

Une dernière remarque pour revenir sur ce que disait Nicolas Faucherre. Je crois qu'il est nécessaire de redéfinir le mot « friche » car il est malheureusement très disqualifié : friche industrielle, agricole, etc. Nous pouvons le considérer aussi pour signifier un stade de la reconquête végétale. Je prends l'exemple de ce qu'à fait le Conservatoire du littoral sur le site de Paulilles. De l'ancienne poudrerie sur la côte Vermeil entre Port-Vendres et Banyuls-sur-Mer, n'a été conservé que la maison du directeur, les jardins qui lui sont associés et qui sont, en terme de

biodiversité, d'une richesse quasiment mondiale, puisque le directeur avait pratiqué de ramener des spécimens de ses nombreux voyages. Une grande partie des installations non réutilisables, et peut-être non conservables, a été abattue puis transformée en une sorte de terre agricole sur laquelle la nature reprend ses droits. Il s'agit en fait de suivre et de comprendre comment se fait une reconquête végétale, avec des espèces locales, régionales, mais aussi des variétés extraordinaires dans le cas d'arbres venant du monde entier. Nous avons là, avec un suivi régulier, une belle lecture d'une possibilité de développement d'un couvert végétal lié à un site historique.

NICOLAS FAUCHERRE

PROFESSEUR D'HISTOIRE DE L'ART MÉDIÉVAL, UNIVERSITÉ DE NANTES

Dans son ouvrage « Bunker archéologie », paru pour la première fois en 1975, Paul Virilio, pionnier sur l'étude du Mur de l'Atlantique, soulignait le caractère esthétique de ces formes, de ces architectures de l'oblique. Aujourd'hui, dans ce que vous en montrez c'est-à-dire la dilution, cette force brute de l'architecture s'estompe. On ne peut plus poser ce regard esthétisant sur ces monuments comme sur les bases sous-marines que l'on pourrait - si on est bien sûr que c'est du patrimoine - qualifier de cathédrales du XXe siècle. On ne sait pas encore comment l'histoire pourra faire la sélection. Ici, c'est la nature qui s'en charge, mais peut-on effectivement voir sur ces objets une valeur esthétique ? Est-ce uniquement de la fonctionnalité brute ou bien peut-on y introduire une dimension poétique qui est celle de la ruine ou simplement de la fonctionnalité même parce qu'elle fait naître une forme de beauté ?

JEAN-PAUL AMAT

PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE, UNIVERSITÉ DE PARIS-SORBONNE (PARIS IV)

Je pense en effet qu'il y a une dimension esthétique très forte entre l'objet, la mer et le littoral car ce sont des marqueurs spatiaux qui, dans une temporalité quotidienne, annuelle, au rythme des marées, apparaissent ou disparaissent. La notion de ruine s'impose aussi. Sont-ce des ruines car la mer les bat mais ne les transforme pas ? Ce débat est intéressant dans le sens où il introduit la dimension esthétique dans cette dimension à la fois patrimoniale et militaire.

NICOLAS MEYNEN

MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN HISTOIRE DE L'ART CONTEMPORAIN, DIRECTEUR DE L'IUP « MÉTIERS DU PATRIMOINE », CRBC/UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE

On peut rappeler que ces objets sont maintenant des sujets pour des artistes peintres, ce qui connote bien ce caractère esthétique. Il faut attendre une deuxième génération de romantiques !

YVELYNE MELLINE

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU FORT DE VILLIERS, NOISY-LE-GRAND

Je ne savais pas que des fortifications françaises avaient été établies en Espagne !

NICOLAS FAUCHERRE

PROFESSEUR D'HISTOIRE DE L'ART MÉDIÉVAL, UNIVERSITÉ DE NANTES

Il y a beaucoup de redoutes napoléoniennes sur la frontière pyrénéenne depuis la région de Bellegarde et Collioure jusqu'à la région derrière Bayonne ; elles sont liées à cette fixation d'une frontière agressive de l'Empire mais elles ne correspondent pas à des redoutes de siège. Par contre, pour la période antique, je peux vous en citer des dizaines : Alésia, Massada, etc., et tout autant pour la période médiévale. On avait également autour d'Amiens, avant l'urbanisation, toutes les redoutes du siège de reprise d'Amiens par Henri IV ; tous les forts et tranchées sont restés en place. Pour les éléments de la période moderne, les exemples sont bien connus. J'en ai moins pour la période napoléonienne. L'Empire a fait évoluer rapidement ses frontières vers l'est : les plus beaux fleurons de cette fortification offensive qui caractérisent à la fois une guerre de mouvement et de position sous Napoléon se trouvent à Dantzig en Pologne. Dans ces villes,

on a probablement les plus belles redoutes modèle Premier Empire qui subsistent. Nous avons aussi Alexandrie et le Caire en Égypte. C'est à Alexandrie et à Palmanova que l'on a les premiers de plans type de lunettes d'arçon 1804 les plus abouties.

NICOLAS FAUCHERRE

PROFESSEUR D'HISTOIRE DE L'ART MÉDIÉVAL, UNIVERSITÉ DE NANTES

Votre exposé sur le patrimoine délaissé de l'armée française dans la région de Cadix, Monsieur Torrejon, pose évidemment le problème de savoir si tout doit être patrimoine. Peut-on écarter ce qui n'est pas propre à une société, à un pays ? Fait-il sens pour l'Espagne, pour la France ? À qui appartient-il ? C'est toute la limite d'un objet qui, dans sa fugacité et sa dilution, pose question. L'histoire de la fortification du Premier Empire raconte la violence d'une agression face à l'Europe ; la plupart des belligérants ont certainement envie de l'oublier, surtout les espagnols comme nous venons de l'entendre. Néanmoins, avons-nous envie de raconter l'histoire de cet empire même s'il s'agit d'un moment essentiel en termes d'architecture militaire pour nous ? Cela ne peut être qu'un projet européen, voire méditerranéen.

YVELYNE MELLINE

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU FORT DE VILLIERS, NOISY-LE-GRAND

Une question se pose alors qu'elle ne le devrait pas : Devons-nous privilégier les vôtres espagnoles, Monsieur Torrejon, ou bien celles qui sont françaises ? Pour moi qui ne suis ni historienne ni militaire, il est clair que si l'on parle de valorisation du patrimoine militaire, il faudra bien le traiter au niveau européen.

NICOLAS MEYNEN

MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN HISTOIRE DE L'ART CONTEMPORAIN, DIRECTEUR DE L'IUP « MÉTIERS DU PATRIMOINE », CRBC/UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE

Monsieur Torrejon, vous avez parlé de négligence. Pourriez-vous préciser à partir du constat que vous avez tiré, quelles actions de valorisation ont été menées et quel écho ont-elles rencontré s'il y en a eu un ? Aujourd'hui, entre quelles mains sont ces divers ouvrages que vous avez présentés ? Leurs propriétaires ont-ils conscience de ce patrimoine ?

JUAN TORREJON

PROFESSEUR D'HISTOIRE, UNIVERSITÉ DE CADIX (ESPAGNE)

La majeure partie des fortifications françaises en Espagne ont été détruites au moment du retrait de l'armée napoléonienne. D'autres sont passées aux mains des militaires espagnols qui en ont conservé certaines. Les militaires me semblent être les meilleurs conservateurs du patrimoine qu'ils ont produit. Quand les choses vivent, elles se conservent.

Actuellement, il y a une conjugaison des institutions locales et nationale pour tenter de repérer les fortifications et pour mettre en état une partie d'entre elles afin de les valoriser. Nous en sommes pour l'instant à une situation de repérage archéologique ; la connaissance universitaire est essentielle car il n'y a pas d'association sur place.

*Association « Valoriser les patrimoines militaires »
www.valoriser-patrimoines-militaires.fr
Octobre 2010*